



Laval, le 01 Octobre 2020

**Monsieur le président du Comité départemental 53  
Madame & Messieurs les présidents de club  
Madame la Responsable Technique GR**

**Objet : Championnat départemental GR individuel**

*Dossier suivi par Nadège GUERIN, responsable commission technique GR (06 07 50 58 08)*

Madame, Messieurs,

Vous le savez, la période particulière que nous traversons en ce moment ne nous a pas permis de nous projeter sereinement sur l'organisation de la première compétition de la saison. Nous avons tout juste reçu les différents protocoles de la Fédération concernant le déroulement des compétitions.

J'ai donc le plaisir de vous informer que le championnat départemental individuel de Gymnastique Rythmique aura bien lieu le Dimanche 11 Octobre prochain, à la salle Pascal Ménard, Rue Pierre Joseph Proudhon, 53000 Laval.

Le Comité Départemental de la Mayenne remercie le club Laval Bourny Gym qui a accepté d'organiser cette épreuve départementale malgré les conditions.

Par la présente, je vous informe également que les engagements individuels sont ouverts sur **Engagym**. La date limite d'engagement pour cette compétition est fixée au **Jeudi 07 Octobre 2020**.

Cette date permet aux clubs d'avoir un peu plus de temps pour s'organiser malgré l'échéance rapide, et surtout de valider ses prises de licences, qui je le rappelle, sont obligatoires pour participer à cette compétition. Dans le cas où la validation prendrait un peu de retard, merci de nous l'indiquer afin que l'on en tienne compte dans l'établissement de l'organigramme.

Etant donné que la compétition départementale aura bien lieu, les règles fédérales précisent que pour s'assurer une qualification à l'étape suivante, il est obligatoire de participer à cette compétition. Aucun repêchage ne sera accordé sans excuse valable (certificat médical).

Vous trouverez les informations relatives à la compétition jointes à ce courrier (Organigrammes prévisionnels, protocole et formulaire COVID 19 à compléter par toute personne majeure ou mineure dont la présence est nécessaire sur le plateau de compétition et en salle d'échauffement : juges, coachs et gymnastes).

Le club Laval Bourny Gym nous transmettra dans un bref délai une invitation à l'attention d'un accompagnateur par gymnaste (public). Cela vous sera communiqué rapidement par la suite.

Merci de bien intégrer les musiques de vos gymnastes sur **DJ Gym**.

***Droits d'engagement*** : Les droits, comme précédemment, seront dus de compétition en compétition. Le montant à régler est indiqué sur les bordereaux récapitulatifs dans EngaGym.

Vous souhaitant bonne réception de cette circulaire ainsi qu'un bon début de saison sportive,

Sincères salutations sportives,

Franck Guillerm  
DTG du CD 53